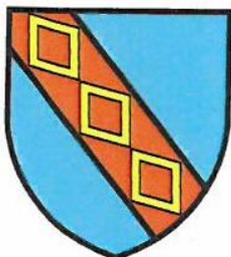


# Vivre à Saint-Nicolas-du-Pélem

## Bulletin d'information Municipal



Eté 2018



Numéro 9

## Sommaire



Conseil Municipal P.2



Vie locale P.4



Dossier : Frelon asiatique, les enjeux P.6

# Conseil Municipal

## ↳ Le Conseil du 17 Décembre 2017

**Réhabilitation de l'ancien Super U** en centre technique Municipal et locaux associatifs. Signature de l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre : le forfait définitif de rémunération de la maîtrise d'œuvre est de 72 058,37 € H.T.

**ADAC 22**, le conseil a validé le modèle économique de l'ADAC pour l'élaboration du programme voirie, soit 0,40 cts/habitants DGF, à laquelle s'ajoute une participation forfaitaire dont le montant dépend des missions sollicitées.

Pour 2018 le montant total est de 890,00 € H.T.

## ↳ Le Conseil du 29 Janvier 2018

### **Rythme scolaire** pour la rentrée 2018-2019

Le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 autorise à « déroger » à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours.

Après enquête auprès des familles, et avis du Conseil d'école, le Maire sollicite la dérogation pour un retour de la semaine à 4 jours.

**Convention d'admission** des eaux usées du service assainissement dans la station d'épuration Galliance : la convention signée en Novembre 2007 par la Société Vatelis est arrivée à son terme et a été dénoncée par Galliance.

Une nouvelle convention a été signée pour une durée de 10 ans.

**Transaction pour le règlement amiable** du litige relatif à la vente d'un ensemble immobilier opposant la commune de Saint Nicolas du Pélem et la Société Triskalia.

Un accord a été trouvé entre les parties afin de parvenir à un règlement amiable du différend. Un protocole transactionnel sera signé afin de fixer le principe et les modalités du règlement définitif du

litige. La commune de Saint Nicolas du Pélem versera à titre de dommage et intérêts à la Société Triskalia, la somme de 30 000 € couvrant l'intégralité du préjudice.

**Convention de prestation de service pour l'application du droit des sols avec GUNGAMP-PAIMPOL-ARMOR-ARGOAT Agglomération (GP3A).**

Le Conseil Municipal a autorisé Le Maire à signer la convention de prestation pour l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme entre GP3A et la commune de Saint Nicolas du Pélem.

### **Programme Voirie 2018 :**

Réfection en enrobé à chaud, tranche ferme pour 70 164,00 € H.T

- VC22 rue de Kerlonjou 152 m
- VC76 Picardie - St Eusèbe 1392 m
- CR2 Kermarch 193 m

Tranches conditionnelles pour 47 645,00 € H.T

- RD 5 rue Louis et Michel Bertrand/trottoir 300 m
- VC 19 Kerguissec 275 m
- CR7 Kernan 388 m
- CR 58 le Danouet 666 m

## ↳ Le conseil du 27 Mars 2017

### **Subventions 2018**

La commune s'est engagée dans une démarche de transparence vis à vis des associations bénéficiaires de subventions et les contribuables Pélémois.

## Taxes locales

Reconduction des taux appliqués en 2017

Taxe d'habitation 15,77 %

Foncier Bâti 20,56 %

Foncier non Bâti 73,06 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier. Il connaît chaque année une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

**Budget primitif assainissement 2018** est approuvé. Il s'équilibre à 142 531,35 € en fonctionnement et 261 365,29 € en investissement.

**Budget primitif du lotissement Coat Joseb** est approuvé. Il s'équilibre à 40 007,81 € en fonctionnement et en investissement.

## Le conseil du 10 Avril 2017

Le Conseil Municipal a validé le programme d'investissement 2018 :

- SDE	5 000 €
- Acquisition de matériel	57 970 €
- Eglise	200 000 €
- Piscine	45 900 €
- Travaux sur bâtiments communaux	239 700 €
- Forêt de Beaucours et Arboretum	7 000 €
- Acquisition foncière	10 000 €
- Voirie	176 849,93 €
- Aménagement camping	135 860 ,49 €
- Atelier Municipal	900 000,00 €

## Budget communal 2018

Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif communal 2018 qui s'équilibre à

- 2 072 777,00 € en fonctionnement
- 2 571 844,76 € en investissement

Le programme de voirie a été attribué à l'entreprise SPTP de PLOUFRAGAN pour un montant total de 102 790,20 € (tranche ferme et optionnelle).

La commune, par l'attribution de subventions, a la volonté d'accompagner les associations dans la réalisation de leurs projets et dans leurs actions (soutien financier, logistique, technique...).

Elle s'est engagée dans une démarche de transparence vis-à-vis des associations bénéficiaires de subventions et des contribuables pélemois. Le règlement s'applique à l'ensemble des subventions financières versées aux associations (et sections d'associations) par la commune de Saint-Nicolas-du-Pélem. Il définit les conditions générales d'attribution (prise en compte du nombre d'adhérents, du résultat de l'exercice n-1, du solde bancaire, du bilan d'activités et des projets des associations exprimés dans le dossier de demande de subvention) et les modalités de paiement des subventions.

Adhésions/Cotisations/Participations	
Association des Maires de France	597.44
Stations vertes de vacances	832.00
FLAJ Mission locale	400.00
Engagement de la commune sur des emplois associatifs locaux	
Argoat Judo Club Plouguernevel	3 334.00
Association musée de Bothoa	5 026.00
Association musée de Bothoa	5 000.00
Office des Sports St Nicolas du Pelem	9 000.00
Subventions budget (subvention d'équilibre des budgets)	
Association foncière St Nicolas du Pélem	3 049.00
Caisse des Ecoles	13 562.00
CCAS	4 431.00
Contrat d'association OGEC Sacré Cœur	
23 élèves de primaire x 553 € = 12 719 € 8 élèves de maternelle x 1 589 € = 12 712 € total : 25 431 €	

# Vie locale

## Jardin public

Depuis l'année dernière, le jardin public fait peau neuve. Vous avez pu suivre les transformations : enlèvement de la haie, réfection et réensemencement de l'herbe, taille des arbres, création de parterres, aménagement des accès PMR du monument. Ce travail a permis de mettre en valeur un magnifique et majestueux thuya classé remarquable à l'échelle de la commune. Une nouvelle structure de jeu et des bancs sont venus agrémenter cet ensemble harmonieux.



Cet équipement s'adresse aux plus petits avec une structure pour les 1/6 ans et une autre pour les 2/8 ans. Pour ce projet, nous avons sollicité les assistantes maternelles de la commune.

Il reste, pour finir cet ensemble, le transformateur électrique qui fera l'objet d'un embellissement avec un projet Graff qui devrait être réalisé avec les jeunes de Saint-Nicolas-Du-Pélem cet été.

## Terrain de Sport

L'aménagement du plateau sportif a également été réalisé. Un ensemble qui permet d'accueillir les jeunes et les moins jeunes pour des jeux de ballon et de glisse. Pour les 8 ans et plus. Un équipement qui permet aux enfants et leurs accompagnants de passer un bon moment en famille. Pour le choix des équipements et des couleurs, un appel aux jeunes de la commune et aux associations sportives a été fait pour que les utilisateurs puissent échanger.





## Une centenaire à Saint-Nicolas

C'est avec une grande joie que le maire, président du CCAS, s'est rendu au côté de la doyenne de la commune, toujours à son domicile.

Émilie Grenel a fêté son 100e anniversaire avec ses proches et les membres du CCAS. Ses enfants lui rendent plusieurs visites par jour, elle aime jouer des parties de dominos et échanger avec ses amis.

## Course d'orientation à Saint-Nicolas

Une belle journée s'est déroulée Samedi 09 juin à Saint-Nicolas. Malgré un petit crachin Breton, il y a eu environ 200 coureurs qui sont venus tester le nouveau parcours d'orientation du centre bourg de Saint-Nicolas du Pélem et pas moins de 600 coureurs l'après-midi. La suite de la course s'est poursuivie le lendemain dans les bois de la forêt de Quénécan aux alentours de Sainte Brigitte.

L'arrivée de la course du matin se faisait sur un site exceptionnel, en haut des tourelles. Les coureurs professionnels ou d'un jour, les enfants, les familles ont découvert un panorama à couper le souffle pour un final en apothéose. Le comte de Boisboissel a également ouvert les portes du château du pélem et a conté l'histoire de sa famille à une vingtaine de visiteurs intéressés et curieux de voir quelques mystères du château percé.

La commune a distribué dans toutes les écoles (publique, privée et collège) de la commune des coupons sports qui permettaient la prise en charge des inscriptions des enfants scolarisés sur la commune. Les jeunes novices se sont vus remettre une belle médaille pour avoir participé !



EHPAD

## Sortie à la savonnerie de Trégueux



Mercredi 11 avril 2018, quelques résidents et accompagnateurs de l'EHPAD Ti Kerjean se sont rendus à la savonnerie de Trégueux.

Découverte de l'atelier de fabrication de la Savonnerie d'Armor pour une visite commentée et parfumée d'une heure, au cours de laquelle les résidents ont découvert le laboratoire d'essai et de développement avec notamment le fonctionnement de la ligne industrielle de savonnerie. Au cours de cette visite d'une durée d'une heure, le guide a expliqué toutes les étapes de la fabrication d'un savon autour de la ligne industrielle de savonnerie. Puis goûter champêtre sur place.



## Bibliothèque

Vendredi 16 Mars 2018, salle du Sulon, une quinzaine de personnes ont assisté à la présentation par Denis Labayle de son livre « Dans les pays du fils » (Lauréat 2018 du prix de littérature).

Ce livre n'est pas un roman mais l'histoire houleuse d'un père et de son fils toxicomane. Pour sortir son fils de l'enfer de la drogue, Renaud et Tom entreprennent un voyage au Kirghiztan.

Une soirée passionnante animée par l'auteur, Mr G.Claude Tilly, président du salon du livre de Quessoy, Madame Le Rudulier et les membres du club de lecture de Saint-Nicolas-Du-Pélem.

« Dans les pas du fils », est disponible à la médiathèque de Saint-Nicolas-Du-Pélem.

## Calendrier des fêtes

**Septembre** : 8, calendrier des fêtes de 9h à 13h\_ Salle Ty Ar Pélem 21, concours de boules \_ Les aînés du Pélem. 29, concours de boules\_ club Victory.

**Octobre** : 6, repas du CCAS\_ Salle Ty Ar Pélem. 13, soirée cabaret\_ salle Ty Ar Pélem\_ Les vendeurs de vent. 24, calendrier des fêtes à 20h\_ Salle Ty Ar Pélem 27, repas des donateurs de sang \_ Salle Ty Ar Pélem.

**Novembre** : 2, concours de cartes\_ salle du Sulon\_ Les aînés du Pélem. 2, collecte de sang\_ Salle Ty Ar Pélem. 10, repas de l'Amicale Laïque\_ Salle Ty Ar Pélem. 23, concours de cartes\_ salle du Sulon\_ Les aînés du Pélem. 24, soirée variétés\_ salle Ty Ar Pélem\_ école du sacré coeur.

**Décembre** : 1, Téléthon\_ salle Ty Ar Pélem. 2, marché de Noël\_ école publique\_ FCPE. 9, marché de Noël\_ centre bourg et Ty Ar Pélem\_ amicale des commerçants et artisans autour du Pélem.

# Champion's league du pélem

La Champion's League du Pélem a eu lieu le 10 mai. À l'invitation du groupement des jeunes du Pélem, les catégories des moins de 11 ans, 13 ans et 15 ans se sont affrontées sur les deux stades de la commune.



**Quatre cents jeunes joueurs** et une nouveauté, un tournoi de futsal sur le parquet de la salle omnisports. C'est la quatrième édition de ce tournoi, qui est passé de quatorze équipes, lors de la première année, à quarante en 2018.

Le tournoi affiche complet, chaque année avec des équipes qui viennent des quatre coins de la Bretagne. Le tirage au sort des poules avait lieu devant les journalistes locaux au club-house du stade de foot. La Champions League du Pélem, c'est surtout l'occasion d'une fête du sport pour les jeunes, chaque équipe jouant cinq matchs de douze minutes. Les résultats sont :



En Europa League, Bourbriac a escaladé la première marche du podium des U11, devant l'AC Carhaix puis l'Entente du Doré. En U13, c'est l'Entente du Pélem qui remporte la victoire, devant Plouray-Priziac, et l'AC Carhaix. En Champion's League, les U11 des Moutons blancs de Noyal-Pontivy (56) accèdent à la première place ; 2. Rostrenen FC ; 3. FC La Croix Corlay. En U13, la première place revient au Stade Guémenois, devant Rostrenen FC, puis l'Entente du Pélem. Pour les U15 (en salle), 1. Rostrenen FC1 ; 2. Entente du Pélem-Corlay ; 3. Rostrenen FC.

**Vous avez entre 18 et 29 ans et un projet innovant à financer ?**  
Bénéficiez du coup de pouce de la Région !

**Accélérateur d'initiatives jeunes**  
\* RÉGION BRETAGNE \*

En partenariat avec  
GwenneG• kengo

**Votre projet est innovant, créatif, et contribue à l'attractivité du territoire breton ?**



En partenariat avec les plateformes de financement participatif  
GwenneG• kengo

**Jusqu'au 13 octobre 2018 :**

- 1 Déposez votre projet sur l'une de nos plateformes de financement participatif partenaires,
- 2 Atteignez 70 % de votre objectif de financement
- 3 Laissez la Région faire le reste !

Règlement et infos pratiques sur [jeunes.bretagne.bzh](http://jeunes.bretagne.bzh)

*Nouvelles de nos associations*

# Festival à Saint-Nicolas

*Les Vendeurs de Vent*

*font leur Bel*

*Automne*



Cabaret Musique, Théâtre et Chansons le samedi 13 octobre, Festival le Bel automne l'après-midi du 14 octobre, l'association « Les Vendeurs de Vent » fait la fête pendant deux jours à Saint Nicolas du Pelem. En partenariat avec l'Office de Tourisme du Kreiz Breizh, l'association a réuni autour d'elle les Marcheurs du pelem, l'Outil en main, le Centre de Loisirs, les écoles, l'Ehpad, la municipalité, de nombreux artistes, plasticiens, musiciens, comédiens, artisans et producteurs locaux, pour préparer un programme de découverte, de fête et de gastronomie qui promet d'être chaleureux.

Le samedi 13, soirée cabaret à la salle Ty Ar Pelem avec en ouverture à 18 h le spectacle phare des Vendeurs de Vent « Cache ta joie ! » une fantaisie burlesque, décalée et musicale suivie d'une soirée où les artistes réunis par l'association exprimeront pleinement leurs talents : Bossa-nova, Musique, Théâtre, Sketches, Quizz musical sans oublier la gastronomie puisqu'il y aura la possibilité de déguster sur place des petits plats aux saveurs d'automne.

Le lendemain, le Festival Le Bel Automne, proprement dit, avec une balade végétale guidée par Michel Siberil, une balade à la découverte de Saint Nicolas, l'Installation plastique et sonore des nichoirs de M'Dame Sonia dans laquelle les enfants et les aînés du pays auront toute leur place, la  $\frac{1}{2}$  heure historique de Zol Tipon, une conférence un peu particulière sur le dernier loup des Côtes d'Armor, les ateliers nature de la CCKB animés par Régine Quéva, un marché de producteurs et d'artisans locaux, un stand sur le thème de la nature par la librairie de Mellionnec, orgue de barbarie, toujours des dégustations et des surprises culinaires, bref, que du beau et du bon !

L'association Les Vendeurs de Vent recherche des bénévoles pour l'organisation du festival.

Contact : 06 13 12 15 06



# Les enjeux Frelon Asiatique

## POURQUOI LUTTER ?

Le frelon asiatique est classé comme danger sanitaire de seconde catégorie par le Ministère de l'Agriculture depuis 2012 et comme espèce invasive par le Ministère de l'Ecologie depuis 2013. La prolifération de cette espèce engendre 4 principaux risques : apicoles, agricoles, humains et environnementaux.

## QUELS DANGERS ?

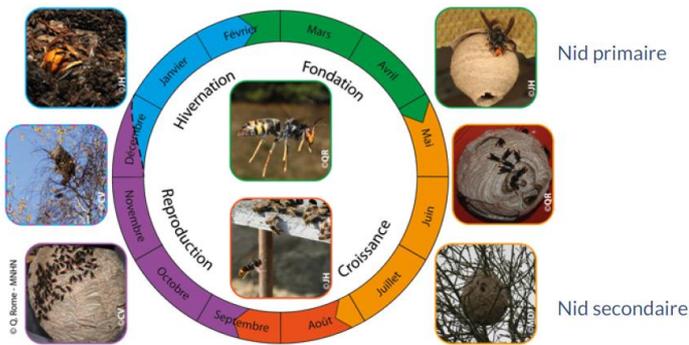
Les espèces de frelon ne sont pas particulièrement agressives envers l'homme sauf si celui-ci se rapproche trop près des nids ou s'ils se sentent menacés. Une piqûre est douloureuse mais n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille (attention cependant pour les personnes allergiques aux piqûres d'hyménoptères).

## FAUT-IL PIÉGER ?

Le piégeage de printemps est à éviter à une exception : le voisinage de ruches. Celui-ci est cependant recommandé en cas d'attaque du frelon asiatique sur un rucher et uniquement dans ce cas (consulter le site de l'ITSAP pour plus de détails - itsap.asso.fr).

## CYCLE DE VIE

FRELON ASIATIQUE



## TYPES DE NIDS

FRELON ASIATIQUE



### NID PRIMAIRE

**Date :** Avril à Juillet  
**Taille :** 5 à 10 cm  
**Localisation :** A proximité des habitations et des endroits abrités à hauteur d'homme (garages, granges, toits, volets roulants...)



### NID SECONDAIRE

**Date :** Juillet à Décembre  
**Taille :** 30 à 90 cm  
**Localisation :** Majoritairement dans les arbres, possibilité d'en trouver dans des greniers

## Mémo



## PLUS D'INFORMATIONS

02.22.66.63.00  
contact@neature.fr  
<https://neature.fr/>



Dossiers

Contrairement aux autres intercommunalités, la CCKB est restée dans les mêmes limites. Ce statu quo n'est pas sans effet sur ses ressources.

C'est ainsi que le conseil communautaire, puis les conseils municipaux, ont rejeté le passage de la responsabilité d'élaborer les documents d'urbanisme au niveau communautaire.

L'année 2017 a été très riche, elle aura permis de dresser les contours de la future compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations) obligatoirement dévolue à la CCKB le 1<sup>er</sup> Janvier 2018.

La communauté de commune a, aussi, décidé :

 de s'investir dans la lutte contre la prolifération des frelons asiatiques dont-elle assume, dorénavant, l'ensemble des coûts de destruction. Les référents pour la commune de Saint-Nicolas Du Pélem sont Daniel LE CAER maire et Jérôme THOMAS employé communal.

 de s'investir dans la mise en œuvre des procédures relatives aux immeubles menaçants ruine dans l'optique d'assurer une sécurité maximum aux riverains.

 de financer des animations de mesures agro-environnementales et climatiques sur les bassins versant du Blavet de l'Ellé et de l'Aulne et a inscrit le territoire dans un projet d'amélioration des conditions d'élevage.

 de développer l'attractivité touristique du Kreiz-breizh avec l'institut des jardins et du paysage de Bretagne et le chemin de fer de Bon Repos.

 d'envisager l'extension du parc d'activité de Kerjean saturé après l'installation de la plateforme de pièces automobiles Breizh PR et de l'usine CELTIBOIS. Divers partenariats ont été conclus avec la région Bretagne qui, en tant que chef de file du secteur économique, fixe le cadre dans lequel doivent s'inscrire les politiques conduites localement.

 de développer le service de proximité. Les locaux de l'ex Antenne Départementale de Saint-Nicolas-Du-Pélem accueillent depuis début 2018 un pôle d'activités tertiaires regroupant les services sociaux, un cabinet infirmier, une naturopathe, des syndicats d'eau.

 de s'engager avec la Région Bretagne et l'Association Ty Films dans le développement d'un pôle Régional du cinéma documentaire européen, basé à Mellionec.

*Quoi de neuf à la  
CCKB ?*



## Ne restez pas seul face aux difficultés, parlez-en !

Difficultés financières, familiales, menace sur l'activité professionnelle, solitude... Certaines situations peuvent entraîner une grande souffrance psychologique dont il est difficile de s'extraire seul. Afin de toujours mieux protéger et accompagner ses ressortissants, la MSA renforce son service d'écoute Agri'écoute lancé en 2014.

### Un service complètement anonyme et accessible en permanence

#### Une écoute spécialisée

En composant le numéro d'Agri'écoute, vous serez mis directement en relation avec un psychologue clinicien diplômé qui vous aidera à prendre du recul par rapport à une situation personnelle douloureuse ou angoissante et à trouver des solutions.

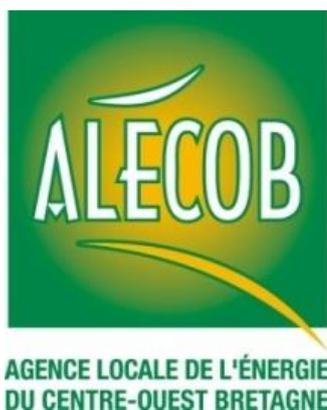


#### Le rôle clé de l'entourage

S'il ne peut se substituer au médecin ou au thérapeute, l'entourage joue souvent un rôle primordial car il est généralement le plus à même de détecter un changement de comportement ou de discours chez un proche. Si vous-même, dans vos relations familiales, professionnelles ou amicales, êtes en contact avec un salarié ou un exploitant agricole en proie à des difficultés, n'hésitez pas à l'informer et l'inciter à contacter Agri'écoute sans plus attendre.

Pour plus d'informations sur le dispositif Agri'écoute de la MSA, rendez-vous sur le site <http://www.msa-armorique.fr>

Infos



## Garder son logement frais l'été

### Cultiver LA FRAÎCHEUR AMBIANTE

Empêcher la chaleur d'entrer, c'est bien. Si en plus, on peut capter la fraîcheur et en profiter quand elle se présente, cela peut suffire pour avoir une maison confortable, même au plus fort de l'été.

**Comment y parvenir ?** Utiliser au mieux les températures fraîches de la nuit et favoriser les circulations d'air dans tout le logement. Après de l'ALECOB, vous trouverez des réponses sur : les bonnes habitudes qui ne coutent rien, l'art de créer et d'utiliser les circulations d'air, la circulation naturelle de l'air, le brassage de l'air ...

## Travaux de rénovation énergétique :

### démarchage abusif par téléphone ou à domicile, comment réagir ?



En Bretagne, des conseils neutres,  
objectifs et gratuits

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE  
DE 13H30 À 17H30

La loi de transmission énergétique a mis les travaux de rénovation énergétique sur le devant de la scène. Des entreprises indélicates en profitent, sur tout le territoire Breton, pour déployer des démarches commerciales frauduleuses. Les 18 Espaces INFO énergie Bretons font part d'un nombre croissant de pratiques douteuses (discours mensongers, pression du vendeur à signer rapidement, contrats antidatés, tarifs exorbitants, etc ;) et appellent les particuliers à la vigilance.

Plus d'infos sur les sites info-énergie et ALECOB. Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous avec un conseiller dans les locaux de l'ALECOB.



ALECOB (Agence Locale de l'Énergie du  
Centre Ouest Bretagne)

Maison des Services Publics  
Place de la Tour d'Auvergne - BP 226  
29834 Carhaix Cedex  
alecob@wanadoo.fr

**0805 203 205**  
NUMERO VERT Appel gratuit  
depuis un poste fixe

[www.bretagne-energie.fr](http://www.bretagne-energie.fr)

*La municipalité  
vous souhaite  
Un bel été*



Courriel : [mairie@stnicolasdupelem.fr](mailto:mairie@stnicolasdupelem.fr)

Tél : 02.96.29.51.27

Site internet : [www.stnicolasdupelem.fr](http://www.stnicolasdupelem.fr)

*Edition : Commune de Saint-Nicolas-du-Pélem*

*Directeur de publication : Daniel Le Caër*

*Conception-rédaction : Commission bulletin municipal*